



Management associatif

D'une manière générale, le rôle du directeur est de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et de favoriser le développement de l'association dans le respect du projet associatif et éducatif. Il est chargé de mettre en place les moyens nécessaires à la réalisation des diverses actions et activités de l'association dans le respect des textes en vigueur et des attentes des adhérents, dans la stratégie de l'intérêt local. Il assure la gestion de l'association, des activités, des locaux et du personnel.

La gestion d'équipe en milieu associatif est un exercice singulier qui implique d'avoir à la fois des compétences administratives et relationnelles pour assurer les diverses missions : implication des bénévoles, coordination de l'équipe constituée de bénévoles et de salariés, embauche du personnel, gestion des plannings, des congés et répartition des tâches, gestion administrative des salaires, des charges...

Objectifs

- Acquérir les techniques managériales.
- Se doter de méthode d'aides à la décision et à la résolution de problème.
- Développer son aisance relationnelle.
- Créer une dynamique d'équipe.
- Gérer les différences au sein de son équipe.
- Réguler les tensions et prévenir les conflits.

Public concerné

Directeurs d'association

Démarche de formations

- Apports théoriques
- Travail en groupe
- Mise en pratique
- Mise en situation
- Jeu de rôle
- Etude de cas
- Echanges et réflexions

Coût de la formation*

Tarif normal : 750 €

Tarif réduit: 300 €

Dates

Durée totale 5 jours (3+2)

1ère session : **12 / 13 / 14 Janvier 2015**

2ème session : **21 et 22 Janvier 2015**

Inscription jusqu'au 5 Janvier 2015

Lieu de la formation

Cité Cabassou Bat D 11
97300 CAYENNE

**Les frais pédagogiques et frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge des participants et sont calculés afin que vous puissiez vous faire intégralement rembourser par l'OPCA Uniformation.*